

COMMUNIQUE

La FNEC FP-FO a pris connaissance de la « lettre aux éducateurs » rendue publique par le Président de la République le jour même de cette rentrée scolaire.

Cette « lettre » s'adresse selon les propres termes du Président à « tous ceux qui sont en contact avec les enfants » : « le père, la mère, le professeur, le juge, le policier, l'éducateur social, ... (ceux des) milieux sportif, culturel, associatif ... »

Pour ce qui relève de la responsabilité de la Fédération FO, les propos tenus au sujet des professeurs retiendront évidemment l'attention des personnels confrontés aux difficultés d'une rentrée marquée par 9 600 suppressions de postes enseignants, 400 d'administratifs, et l'aggravation des conditions de travail de toutes les catégories.

Force est de constater que le Président de la République n'a aucun mot sur les mesures qu'il faudrait prendre aujourd'hui pour que les conditions de cette rentrée 2007 ne mettent pas en cause l'avenir des enfants de notre pays.

Pour l'avenir, et quelques jours après la déclaration commune signée par les Fédérations FO, FSU, UNSA, CGT, CFDT, FAEN qui souligne le caractère inacceptable des 11 200 suppressions de postes annoncées pour 2008, s'ajoutant à ces milliers de suppressions subies à cette rentrée, la réponse du Président de la République confirme le jugement des Fédérations.

Il écrit : « il y aura moins d'heures de cours » ... « l'autonomie permettra de la gérer selon les besoins » ... « les professeurs seront moins nombreux ».

S'adressant aux enseignants, il dit : « dans l'école de demain, vous serez mieux rémunérés ... » mais il stigmatise : « dans l'éducation nationale, comme dans toute la Fonction Publique, le carcan des statuts ... »

Or n'est-ce pas justement le statut qui contraint les pouvoirs publics à garantir la rémunération ?

Doit-on comprendre que les conclusions des négociations annoncées par M. DARCOS sur la « revalorisation de la condition des enseignants » seraient déjà arrêtées avant de commencer ?

Il s'agit de l'avenir des enfants.

Ce qui veut dire que les postes supprimés par les décrets De ROBIEN doivent être rétablis puisque ces décrets ont été abrogés.

Ce qui veut dire que le droit des élèves handicapés à l'instruction et à l'enseignement spécialisé, saccagés par la loi Montchamp soient rétablis.

Ce qui veut dire que l'existence de milliers d'écoles communales mises en cause par le rapport du Haut Conseil de l'Education soit garantie et le projet des Etablissements Publics et d'Enseignement Primaire (EPEP) soit abandonné.

La FNEC FP-FO reçue au Ministère prochainement sur les revendications de la rentrée 2007 rendra compte des réponses concrètes qui seront faites aux personnels.

Montreuil, le 05 septembre 2007

**Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle, de la
Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière**

6/8, rue Gaston Lauriau – 93513 MONTREUIL CEDEX
Tél. : 01 56 93 22 22 – Fax : 01 56 93 22 20 - email : fnecfpfo@fr.oleane.com